

L'association Demain Deux Berges :

Créée en 2002 et forte d'une centaine d'adhérents et d'une vingtaine de structures membres à ce jour, l'association Demain Deux Berges (D2B) a pour objectif de renforcer les échanges professionnels et la communication entre les acteurs de la gestion des milieux aquatiques à l'échelle du bassin Adour-Garonne.

Plus d'informations sur le site internet de l'association :

www.demain-deux-berges.fr

L'association s'inscrit dans un partenariat interrégional de réseaux d'acteurs de terrain et de gestionnaires de milieux aquatiques : www.reseauxrivieres.org.

Elle est également conventionnée avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne dans le but de promouvoir les politiques publiques de gestion des milieux aquatiques et de favoriser conjointement la mutualisation et l'échange d'expériences.

Contact / Renseignements :

Mathilde ANDRE, Présidente de l'association Demain Deux Berges (06.84.50.38.79)
Mel. : demain2berges@gmail.com

Inscriptions obligatoires : bulletin à télécharger et à envoyer avant le mardi 24 mai

Bulletin en ligne <http://www.demain-deux-berges.fr/2016-la-gestion-post-crue.html>

Où :

Salle de la Terrasse
Place de la République
65400 ARGELES-GAZOST



Avec le soutien de :



Colloque sur le thème
« LA GESTION POST-CRUE ET SON ANTICIPATION »
les 30 et 31 mai à ARGELES-GAZOST (65400)

De nombreuses crues ont marqué le grand Sud-Ouest, dont celles de 2013 et 2014. Elles laissent derrière elles un paysage souvent dévasté, avec des dégâts matériels importants, des habitants sinistrés et parfois même des victimes humaines. Pour effacer le traumatisme et revenir à une situation habituelle dans les plus brefs délais, les autorités publiques travaillent alors à la remise en état et à la sécurisation du cours d'eau.

Chacun reconnaît la nécessité d'apporter des réponses rapides à ces événements exceptionnels, notamment de la part du Préfet et du Maire, garants de la sécurité des biens et des personnes. Mais dans ces situations de crise, le temps est surtout à l'action et peu à la réflexion pour rechercher des solutions durables et globales.

A l'heure de la GEMAPI, le syndicat de rivière aura certainement un nouveau rôle à jouer dans la gestion post-crue au côté de l'Etat, du Maire et des différents opérateurs. Quel peut être son rôle dans la gestion post-crue ? En tant que gestionnaire de cours d'eau, comment le syndicat de rivière peut-il contribuer à anticiper ce type d'évènement exceptionnel ? Les travaux après la crue peuvent-ils être l'occasion de porter un regard différent sur le cours d'eau et d'initier un « aménagement durable » du lit mineur et du lit majeur, conciliant la sécurité, la mise en valeur et la qualité des milieux aquatiques ?

Au travers de plusieurs retours d'expériences, ce colloque permettra de réfléchir et proposer des pistes d'action pour que les syndicats de rivière puissent contribuer à une meilleure anticipation de ces événements, être associés aux interventions d'urgence et faire émerger des solutions qui concilient les différents enjeux de gestion des cours d'eau.



Colloque sur le thème
« LA GESTION POST-CRUE ET SON ANTICIPATION »
les 30 et 31 mai à ARGELES-GAZOST (65400)

1^{er} Jour : lundi 30 mai

- 8h45** **Accueil « café » des participants**
- 9h15** **Ouverture du colloque**
- 9h30** **La prévention des risques fluviaux et torrentiels : structurer le retour d'expérience pour mieux anticiper**
Christian BEAUFRERE - Bureau d'étude Géodiag et Sylvie JEGO - Agence de l'eau Adour-Garonne
- 11h30** **Inondations de novembre 2014 en Sud-Aveyron : Ne plus « subir » la crue : bilan et perspectives d'amélioration, un an et demi après (12)**
Alexandra TUAL - SIAH Sorgues Dourdou
- 12h30** **Restauration au « Soleil Levant »**
(Accès 5 min à pied)
- 14h30** **La gestion post-crue et la prévention des inondations sur le bassin versant de l'Aude, depuis la création du SMMAR (11)**
Jacques CHABAUD - Directeur SMMAR (EPTB)
- 16h15** **Synthèse de la journée**

2^{ème} Jour : mardi 31 mai

Dans la vallée des Gaves, les crues de 2012 ont été remarquables et celles de 2013 exceptionnelles. Face à ces événements déclarés d'urgence impérieuse, les plus hautes autorités de l'Etat ont été mobilisées et ont mis en œuvre un programme d'envergure. Ce ne sont pas moins de 200 millions d'euros qui ont été mobilisés. Nous vous proposons donc de porter un regard plus précis sur ces événements majeurs avec les témoignages des principaux acteurs du territoire, illustrés par des visites de sites remarquables.

- 9h00** **Cadre réglementaire de la gestion des crues : avant / pendant / après et constitution de la cellule post-crue**
Régis MARTINET - DDT 65 (service énergie, risques et conseil en aménagement durable).
- 10h00** **Les crues dans la vallée des Gaves de 2012 et 2013**
*Maryse CARRERE - Maire de Lau-Balagnas et présidente du SYMILH et du Pays de Lourdes et vallées des Gaves.
Témoignage de son action d'élue, au cœur de l'évènement, au suivi des opérations post-crue et à son action de structuration de la gestion des cours d'eau.*
- 11h15** **Présentation des interventions post-crues**
David SABATIER - Service RTM (en charge de la maîtrise d'œuvre des travaux d'urgence).
- 12h30** **Départ en autocar pour les visites de terrain**
(Prévoir une tenue adaptée, un pique-nique sera proposé sur place)
- **1^{er} site : Aval de Barèges, ruisseau du Bastan**
Dans un contexte torrentiel sur le ruisseau du Bastan, un cheminement vous est proposé jusqu'au village de Barèges afin de découvrir les aménagements réalisés. A l'aide d'un document de présentation du site remis à chaque participant, David SABATIER vous apportera les renseignements utiles à la compréhension des travaux.
 - **2^{ème} site : Le lac des Gaves, ancienne gravière**
Le Gaves de Lourdes possède une dynamique fluviale très importante. Dans ce contexte particulier nous allons revenir sur l'évolution du cours d'eau dans le temps et son interaction avec les enjeux existant (routes, gravière ...) et plus précisément la divagation sur une ancienne décharge tristement médiatisée lors de ces événements. Frédéric DUPLAN de la CATER 65 assurera l'animation de cette visite.
- 17h30** **Retour et pot de départ**